



Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Affiché le

ID : 056-215601626-20230620-DB20230611-BF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mardi 20 juin 2023

BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET CUISINE CENTRALE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Georges CORNEC à Christian PERRIEN, Bernard CLERGEON à Patricia QUERO-RUEN, Christine BARETTE à Cédric ORVOËN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL à Ronan LOAS.

Secrétaire de séance : Vagtang CROGUENNEC.

Présents	: 29
Pouvoirs	: 04
Absent	: 00

n°11

BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET CUISINE CENTRALE

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le maire propose de modifier le budget primitif 2023 de la cuisine centrale et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document joint) comme suit :

FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes

Résultat de l'exercice 2022 2.579 €

Evolution des dépenses

Charges de personnel (personnel de remplacement) 2.579 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Matériel de cuisine (renouvellement d'équipement) 68.916 €

RECETTES

Recettes – inscriptions budgétaires modifiées

Résultat de l'exercice 2022 68.916 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Finances et ressources humaines, agglomération » du 8 juin 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget supplémentaire correspondant.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 1 CONTRE (Loïc TONNERRE)



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire